



Première rencontre avec le ministre Laurent Marcangeli 7 janvier 2025

La passation de pouvoir entre Guillaume Kasbarian et Laurent Marcangeli a eu lieu le 26 décembre 2024 et le jour-même, le nouveau ministre prenait contact avec les organisations syndicales pour annoncer une première série de bilatérales dès le début de l'année 2025.

Premier engagement tenu : toutes les organisations représentatives seront reçues dans la semaine.

Le Ministre avait clairement souhaité que cette rencontre soit celle d'un premier contact avec ses prochains interlocuteurs. Il a donc tenu à se présenter, en insistant sur des éléments qui marquent une distance avec les méthodes de son prédécesseur : un lien direct avec les responsables syndicaux, des annonces qui leur seront réservées avant d'être médiatisées. Il a aussi insisté sur sa volonté d'apaisement, de recherche du consensus, à commencer par l'étape cruciale budgétaire qui attend le Gouvernement.

Les éléments mis en exergue par le Ministre :

- **Ses responsabilités d'élu territorial (au conseil départemental de Corse du Sud en charge des politiques sociales, à la mairie d'Ajaccio) et les mandats liés dont la présidence du conseil de surveillance de l'hôpital d'Ajaccio ;**
- **Sa connaissance du travail des agents publics, de leur mission et son attachement à un travail reconnu et valorisé ;**
- **Son attachement au dialogue social, franc et loyal.**

Intervention de la CFDT

Sur la méthode, la CFDT a dit sa volonté de retrouver les voies d'un dialogue social apaisé, dans l'intérêt de l'ensemble des agents de la Fonction publique qui ont subi trois mois de stigmatisations.

Sur le pouvoir d'achat

La CFDT est bien consciente des contraintes budgétaires. Mais le Gouvernement ne peut pas considérer les agents publics et leur travail comme une simple charge et en faire les boucs émissaires de la dette.

Nos attentes :

- Organisation d'un rendez-vous salarial. Jamais les agents publics n'ont eu à subir une année sans la moindre mesure, même largement insuffisante ;
- Mise en œuvre de la Gipa ;
- Prise en compte de l'augmentation du Smic en indice et mesures d'urgence pour éviter les tassements des grilles de rémunérations.

Pour le moyen terme : la CFDT rappelle ses revendications d'inscription dans la loi de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires et d'ouverture d'une négociation sur les carrières, grilles et rémunérations.

La délégation a officiellement remis au ministre Laurent Marcangeli les 50 000 premières signatures de la pétition « nous ne sommes pas les boucs émissaires de la dette », avec un recueil des expressions des collègues.

Sur l'attractivité et fidélisation des agents publics

La CFDT a insisté sur la nécessité de mettre le travail au cœur des travaux, concertations, et même, négociations :

- Les conditions d'exercice doivent amener, notamment, à revenir sur le projet du précédent gouvernement d'instaurer trois jours de carence et de baisser l'indemnisation des jours d'arrêt pour cause de maladie ;
- Les conditions d'accès à la fonction publique doivent être revues : faciliter l'accès à l'emploi titulaire pour les apprenti-es et contractuel-les ; améliorer la situation des agents en situation de handicap ; revoir les conditions de recrutement et d'affectation ; élargir et faciliter l'accès à la protection fonctionnelle ; reprendre la concertation et l'ensemble des travaux sur l'accès au logement... ;
- Veiller à l'effectivité des accords négociés sur la complémentaire santé et prévoyance dans la fonction publique de l'État et la Territoriale. La CFDT a rappelé la situation totalement inacceptable des agents du versant hospitalier et la faiblesse du dialogue social qui y est mené ;
- La négociation QVCT doit être confirmée, ouverte et menée à son terme ;
- Les politiques d'action sociale doivent devenir un véritable enjeu de fidélisation et mieux répondre aux besoins.

La délégation a remis au ministre un exemplaire du livre « L'Autre trésor public », recueil de trente témoignages d'agents de tous métiers et niveaux hiérarchiques sur leur travail.

Sur l'égalité professionnelle

La CFDT a exprimé sa volonté de s'engager dans une nouvelle négociation, plus contraignante, pour atteindre l'égalité réelle.

Sur les transitions numérique et écologique

Au-delà du besoin de dialogue social de proximité sur ces sujets, et de l'impératif à faire face à l'urgence climatique, la CFDT a appelé l'attention du Ministre sur la question des accompagnements indispensables afin d'anticiper les transformations des métiers et du travail induites par les évolutions technologiques.

2

La simplification

La CFDT n'y est absolument pas opposée, et même favorable à deux conditions :

- la simplification n'est pas synonyme de dérégulation, ni de baisse de moyens ;
- la simplification se fait avec les agents, en s'appuyant sur leurs propositions et en améliorant le sens et l'intérêt de leur travail.

Sur le dialogue social

La CFDT a rappelé que le dialogue social nécessite des moyens et que l'engagement des militant-es et responsables syndicaux doit être reconnu et mieux pris en compte dans les carrières. La CFDT a aussi exigé que les travaux préparatoires des élections professionnelles de décembre 2026 doivent se poursuivre dans un rythme utile, et sur l'ensemble des versants. Il en va de la crédibilité de la démocratie sociale.

Ce qu'a obtenu la CFDT lors de cette première rencontre

- Une vraie qualité d'écoute, une grande attention aux arguments, de la franchise dans l'échange ;
- Sur le pouvoir d'achat : une ouverture aux arguments de la CFDT sur la Gipa et les jours de carence, en lien avec l'attachement exprimé par le Ministre sur les questions de travail et de reconnaissance ;
- Sur l'organisation d'un rendez-vous salarial : le ministre est attentif au sujet ;
- Une ouverture possible sur la nécessité d'engager un travail de fond sur les carrières et grilles de rémunération ;
- Sur l'attractivité et la fidélisation : les thématiques et leur importance sont bien identifiées ;

- Sur la Complémentaire Santé : c'est le point sur lequel le Ministre a été le plus ferme. Il souhaite que les accords soient respectés. C'est une question de justice et d'accès aux soins. Il a pris l'engagement de demander aux ministres Catherine Vautrin et Yannick Neuder de recevoir les organisations syndicales représentatives de la FPH sur le sujet ;
- Sur l'égalité professionnelle : le Gouvernement semble prêt à avancer, y compris en lien avec la ministre Aurore Bergé ;
- Sur les transitions : le Ministre a partagé la nécessité de travailler sur leur impact sur le travail des agents et aussi sur les risques et les craintes suscitées par le recours à l'intelligence artificielle. Sur la transition écologique, le ministre a partagé la nécessité d'avancer en reprenant notamment la thématique de l'alimentation et de la qualité des repas servis aux usagers et agents ;
- Sur la simplification : le Ministre a dit très clairement que la simplification devait se faire avec les agents et pour eux, afin de faciliter leur travail ;
- Sur le dialogue social et la préparation des élections : le Ministre veillera à ce que le travail avance, dans le respect des exigences du calendrier et avec un niveau de dialogue social élevé.

Durée de la rencontre : 1h50.